

Les samedis d'infos

“la transmission patrimoniale” et
“les mesures de protection juridique”

Samedi 23 mars 2024

de 10h à 16h

à l'IFSI, avenue Pasteur - 76200 DIEPPE

(parking à proximité)

présentation réalisée par un bénévole UNAFAM Seine-Maritime :

● **Eric Médrial**, notaire honoraire.



Coupon réponse à retourner

M., Mme :

..... personnes participantes au Samedi d'info, du 23 mars 2024.

Réponse attendue **avant le 11 mars**

à **normandie@unafam.org**

ou par voie postale : **UNAFAM**

CH du Rouvray - 4 rue Paul Eluard

76300 Sotteville-lès-Rouen

Que se passera-t-il quand nous ne serons plus là ?

C'est la grande question que chacun d'entre nous se pose :

- Sous l'aspect de la transmission patrimoniale, que ce soit par donation ou par succession avec les incidences civiles - notamment par rapport à nos autres héritiers - et fiscales (l'État perçoit des droits de donation et/ou de succession).
- Sous l'aspect de la protection juridique de notre proche en souffrance : diverses solutions proposées par la loi sont possibles.

Programme

● 10 h - Accueil

● 10 h 30 - La transmission patrimoniale

● 12 h 30 - Repas sur place

Repas pris en charge par la délégation UNAFAM Seine-Maritime, avec une contribution de 5 € demandée à l'entrée

● 14 h - Les mesures juridiques de protection

● 16 h - Fin de la présentation



La délégation souhaite vous proposer des "Samedis d'infos" qui correspondent aux besoins de ses adhérents. Nous vous invitons à nous faire part des sujets que vous souhaiteriez aborder. N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions, ou intérêts, pour les prochains "Samedi d'infos" :

.....

.....

.....

.....